

Délibération n° 5

Séance du 15 septembre 2015 à 19 heures

Commune de CAHORS – Salle des Congrès – Espace Clément Marot

*Aujourd'hui, quinze septembre deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de CAHORS – Salle des Congrès – Espace Clément Marot*Etaient présents :53 titulaires dont 7 possédant une procuration
6 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORSM. LABRO Didier,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
Mme BOUX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU
Hélène, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. DELPECH
Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET
Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme
EYMES Isabelle,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. CHATAIN Thierry,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. HEE Gérard,CALAMANE
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

• SUPPLEANTS :

CIEURAC
COURS
LABASTIDE DU VERT
MAXOU
MONTGESTY
ST PIERRE LAFEUILLEM. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BONNET Frédéric,Etaient excusés ou absents :

ARCAMBAL

24 titulaires - 21 suppléants

Titulaire : Mme TEULIERES Marcelle (procuration à M. LABRO
Didier),

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

Suppléant : Mme GARRIGOU Isabelle,
Suppléant : Mme MARMIESSE Yvette,
Suppléant : M. PAULIN Peter,
Titulaires : Mme FAUBERT Françoise (procuration à Mme BOYER Noëlle), M. SINDOU Géraud, M. SAN JUAN Alain (procuration à M. MUNTE Serge), Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,

CAILLAC

Titulaire : M. TILLOU José,

CALAMANE
CATUS

Suppléant : M. BRIS René,
Suppléant : M. FAURE Jean-Pierre,

DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES

Titulaires : M. TAILLARDAS Claude (procuration à M. SIMON Michel), M. VAZ Victor (procuration à M. JARRY Daniel),

Titulaire : Mme LANES Bénédicte,
Titulaire : Mme BOURDARIE Paulette,

GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT

Suppléant : M. PLANAVERGNE Jean-François,
Titulaire : M. GUILLEMOT Jean-Luc,

Suppléant : M. COMBET Gil,

Suppléant : M. OUVRARD François,

Titulaire : M. CANCEIL Philippe (procuration à Mme SOLIVERES Hélène),

LAMAGDELAIN

Titulaire : M. CORMANE Jean-Pierre (procuration à Mme ARNAUDET Véronique),

LAROQUE DES ARCS
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES

Suppléant : M. BONNEMERE Jean-Claude,

Suppléant : M. BARDINA Fabien,

Suppléant : Mme SALANIE Jacqueline,

Titulaire : M. SABOT Aimé,

Suppléant : M. PONS Stéphane,

Titulaires : M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

Titulaire : M. GALTHIE Jean-Noël,

Suppléant : M. BESSEDE Arnaud,

Suppléant : M. SOULIER Yves,

Titulaires : Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (procuration à Mme ROUAT Géraldine), M. LIAUZUN Christian,

Suppléant : M. DECREMPS Frédéric,

Suppléant : M. RAFFY Bernard,

Suppléant : M. BERNIOT Pierre-Jacques,

Suppléant : M. RIGAL Serge,

Titulaire : M. GILBERT Joël,

Suppléant : M. EYROLLE Jean-Louis,

Suppléant : M. NICOLAON Patrick,

Suppléant : M. GILES Jérôme,

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
VALROUFIE
VERS

Secrétaire de séance :

Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) - Fixation du coefficient multiplicateur

A été adopté à la MAJORITE

3 contres : BOUIX Catherine, MAFFRE Jean-Luc, RIVIERE Brigitte

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 15 septembre 2015
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège LAYRISSÉ
Service : Finances

Objet : Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) - Fixation du coefficient multiplicateur

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la TASCOM est perçue au profit des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, sur le territoire desquels est situé l'établissement imposable.

Le 5^{ème} alinéa du point 1.2.4.1 de l'article 77 de la loi de finances 2010 n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 permet aux communes et aux EPCI à fiscalité propre qui perçoivent la TASCOM d'appliquer à son montant un coefficient multiplicateur compris entre 0,8 et 1,2.

Il convient aujourd'hui de fixer le coefficient pour l'année 2016.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- De fixer le coefficient multiplicateur à 1,10 pour l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE